



aix-marseille

académie

bulletin  
académique

n° 567

du 18 juin 2012



## SOMMAIRE

<b>Service Académique de Formation</b>	
- Mise en œuvre du DIF pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation - Année scolaire 2012/2013	<b>1</b>
<b>Division des Examens et Concours</b>	
- Baccalauréat professionnel session 2012 - Organisation de l'épreuve orale de contrôle	<b>7</b>
<b>Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle</b>	
- Appel à candidature pour le service éducatif du Musée de Salagon, à Mane (04)	<b>33</b>
- Appel à candidature chargé(e) de mission DAAC «Culture Scientifique et technique - éducation au développement durable»	<b>35</b>

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**  
**RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**  
**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Bernard DUBREUIL - Recteur de l'Académie  
**REDACTEUR EN CHEF** : Henri RIBIERAS - Secrétaire Général de l'Académie  
**CONCEPTION, RÉALISATION, DIFFUSION** : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 71 23)

## SERVICE ACADÉMIQUE DE FORMATION

SAF/12-567-101 du 18/06/2012

### MISE EN ŒUVRE DU DIF POUR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'ÉDUCATION ET D'ORIENTATION - ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Références : loi n° 2077-148 du 2/2/2007 - décret n°2007-1470 du 15/10/2007 - décret n°2007- 1942 du 26/12/2007 - circulaire n°2010 du 17/06/2010 - circulaire n°2011-042 du 22/03/2011

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DERET - SAF ingénierie - tel : 04 42 93 88 87 - fax : 04 42 93 88 98 - Mme DUTERTRE, Adjointe à la DRRH - tel : 04 42 91 71 30

Le Droit Individuel à la Formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, titulaires et non titulaires, s'inscrit dans le cadre des mesures relatives au PACTE de carrière. Cette circulaire a pour objet de préciser les conditions et les modalités de mise en œuvre du DIF pour l'année scolaire 2012/13.

#### I - Bénéficiaires et calcul des droits

- Chaque agent travaillant à temps complet bénéficie d'un DIF de 20 heures par année de service. Les personnels en fonction depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, date d'entrée en vigueur de la loi du 02/02/2007, auront donc capitalisé **110 heures** au 1/01/2013.
- Cette durée est calculée au prorata du temps travaillé pour les agents exerçant à temps incomplet ou à temps partiel sur autorisation
- Les agents non titulaires doivent compter au moins un an de service effectif au sein de l'administration au 1<sup>er</sup> janvier de l'année pour bénéficier du DIF.
- Il ne sera pas accordé de DIF par anticipation.

#### II - Formations éligibles

- Le DIF doit être utilisé prioritairement pour suivre des formations **hors PAF** et permettant à l'agent d'acquérir de nouvelles compétences dans la perspective notamment d'une **mobilité professionnelle** et dans le cadre d'un **projet professionnel structuré**.
- Les formations peuvent être dispensées par des établissements publics (enseignement supérieur, CNED, CNAM, GRETA...) ou par des organismes de formation privés.
- Afin de ne pas affecter le respect des obligations réglementaires de service, ces formations doivent se dérouler en priorité **hors temps** scolaire.
- Il peut s'agir de formations présentielles, de formations à distance, de VAE, de bilans de compétences...

La mobilisation du DIF sera prioritairement accordée pour des dossiers faisant apparaître clairement

- un projet de mobilité professionnelle (reconversion, réorientation....)
- un besoin de compétences nouvelles ou de formation diplômante (master par exemple) permettant une évolution des missions ou des fonctions exercées ou légitimant un parcours professionnel. Dans cette hypothèse la VAE sera privilégiée.

### III - Prise en charge du coût de la formation et versement de l'allocation formation.

- Dans la limite des crédits disponibles, la formation pourra donner lieu à une prise en charge du coût de la formation. Les modalités (public ou formations prioritaires, montant...) seront déterminées au niveau départemental pour le premier degré et au niveau académique pour le second degré.
- Les frais de déplacements et d'hébergement sont à la charge exclusive de l'agent.
- Le versement de l'allocation de formation n'interviendra que si la formation suivie dans le cadre du DIF se déroule pendant **les vacances scolaires**. Elle sera versée à terme échu, sur présentation des justificatifs d'assiduité. En cas d'interruption, le montant de l'allocation est calculé en fonction du nombre d'heures réellement suivies.

### IV - Transmission et examen des demandes

- Le dossier figurant en annexe de la présente circulaire sera dûment complété par l'intéressé et transmis à son responsable hiérarchique (chef d'établissement pour le second degré, IEN de circonscription pour le premier degré, directeur de CIO pour les personnels d'orientation...) qui portera un avis circonstancié après entretien. Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.
- L'agent transmettra son dossier par voie hiérarchique pour réception par le service concerné **avant le 15/09/2012** - délai de rigueur.
  - o Personnels enseignants du second degré et AED : Rectorat – SAF Ingénierie
    - Sylvie DERET – tel : 04 42 93 88 87
  - o Personnels enseignants du premier degré et AVSi : Inspection académique
    - Alpes de Haute Provence : Marie-Ange ROLLET - Tel : 04 92 36 68 60
    - Hautes Alpes : Joëlle MAURICE – Tel : 04 92 56 57 01
    - Bouches du Rhône : Marie-Thérèse CORUBLE – Tel : 04 91 99 67 96
    - Vaucluse : Gabriel DUBOC – Tel : 04 90 27 76 20

Aucune demande parvenue après la date indiquée ne pourra être prise en compte au titre de l'année scolaire 2012/13.

- Les demandes seront examinées par une commission ad-hoc qui se réunira courant octobre.
- Les décisions seront notifiées par voie hiérarchique dans un délai d'un mois après la date de la commission.
- Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :
  - La DRRH :
    - Sylviane DUTERTRE - Adjointe au DRRH - Tel : 04 42 91 71 30
    - Anne TOUZOU LI – Mission Bilan Conseil Carrière - Tel : 04 42 91 71 31
  - Le Service Académique de Formation :
    - Sylvie DERET (SAF/ pôle ingénierie) - Tel : 04 42 93 88 87
    - Myriam THIMONIER (SAF/pôle administratif et financier) - Tel : 04 42 93 88 30

*Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



### III – Formation envisagée :

Intitulé de la formation.....

Organisme (dénomination et adresse).....

Bilan de compétences : oui  non

VAE : oui  Non

Si oui, précisez le diplôme recherché.....

Autre (à préciser) :.....

Modalité : Présentiel  A distance  Mixte

Durée précise de la formation en heures :

Hors temps scolaire et hors vacances scolaires : .....heures

Pendant les vacances scolaires : .....heures

*Si oui indiquez la période de vacances et les dates précises:*

Toussaint 2012.....

Noël 2012.....

Hiver 2013.....

Printemps 2013.....

Eté 2013.....

Coût de la formation (*joindre un devis impérativement*):.....

***Si tout ou partie de la formation envisagée se déroule en dehors des congés scolaires, je m'engage à ce que ma participation à celle-ci n'affecte en aucune façon le respect de mon obligation réglementaire de service.***

Fait à .....le .....

Signature de l'intéressé :

#### **Pièces à joindre au dossier :**

**1/** lettre de motivation (deux pages maximum) précisant le projet professionnel dans lequel s'inscrit la demande et les compétences recherchées.

**2/** Descriptif de la formation : organisme, objectifs, programme, durée, calendrier avec **dates précises** – joindre un devis si demande de prise en charge.

**3/** CV

**IV- Avis circonstancié du supérieur hiérarchique**

Nom et prénom du demandeur : .....

Nom et prénom du responsable hiérarchique : .....

Grade..... Fonction : .....

Etablissement d'affectation (si différent de celui du demandeur).....

Date de l'entretien avec le demandeur : .....

Avis favorable

Avis défavorable :

Motivation détaillée:

Fait à .....le.....

Signature du supérieur hiérarchique :

## V- Décision de la commission académique

Dossier présenté par :

Nom : .....

Prénom : .....

Etablissement d'affectation.....

Décision de la commission réunie le : .....

Mobilisation du DIF : accordée  refusée

Si accord : Nombre d'heures consommées :..... Solde DIF .....

Si refus : Motif : .....

.....

Prise en charge des frais d'inscription : accordée  refusée

Si accord, montant de la prise en charge :..... euros

Allocation formation : oui  non

*Le nombre d'heures servant de base de calcul à l'allocation sera déterminé à partir des pièces produites en fin de formation : calendrier avec indication des dates précises et attestations de présence.*

Fait à .....le.....

Signature du président de la commission :

**Pièces à fournir à l'issue de votre formation (à adresser à Rectorat – Service Académique de la Formation - gestion) :**

**1/** RIB (si le RIB est au nom de Monsieur ou Madame, avec seulement le prénom de Monsieur, il convient de joindre une copie de la page " mariage" du livret de famille pour justifier le versement à Madame)

**2/** Attestation de présence établie par l'organisme de formation

**3/** Facture acquittée.

## DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/12-567-1407 du 18/06/2012

### **BACCALAUREAT PROFESSIONNEL SESSION 2012 - ORGANISATION DE L'ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE**

Références : arrêté du 18 février 2010 BOEN n° 14 du 8 avril 2010 - note de service n° 2010-049 du 1er avril 2010 BOEN n°18 du 6 mai 2010

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées professionnels

Dossier suivi par : Mme OLIVIER-GUINARD - tel : 04 42 91 71 83 - fax : 04 42 91 75 02

#### **1 - Modalités d'organisation de l'épreuve orale de contrôle**

##### 1-1 Conditions pour se présenter à l'épreuve

(cf. décret n° 2009-145 du 10 février 2009 articles 11 - 15 - 16 - 21)

Peuvent se présenter à l'épreuve orale de contrôle les candidats qui ont obtenu :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 08 et inférieure à 10 sur 20
- une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve évaluant la pratique professionnelle

##### 1-2 Communication des résultats aux candidats

Il n'est pas établi de convocation pour l'épreuve orale de contrôle. Le candidat doit, soit consulter le site académique PUBLINET dès le 6 juillet 2012 à 10 heures pour vérifier s'il réunit les conditions pour se présenter à l'épreuve orale de contrôle, soit prendre connaissance des résultats de la première délibération du jury à partir du 6 juillet à 10 h auprès de son établissement d'origine, soit encore par consultation de la liste d'affichage dans le centre de délibération du jury.

##### 1-3 Communication aux centres d'épreuves orales de contrôle de la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve

La DIEC 2-02 adressera par fax le vendredi 6 juillet aux centres désignés pour l'organisation de l'épreuve orale de contrôle la liste, par spécialité, des candidats concernés.

##### 1-4 Liste des centres de l'épreuve orale de contrôle (cf. annexe n° 1)

Le contenu de l'épreuve est sauf cas particuliers commun à l'ensemble des spécialités. Aussi, les candidats ont-ils été répartis entre les centres en fonction du critère géographique.

#### **2 - Forme de l'épreuve (arrêté du 18 février 2010 et note de service ministérielle n° 2010-049 du 1<sup>er</sup> avril 2010 - BOEN n° 18 du 6 mai 2010)**

L'épreuve orale de contrôle prend la forme de 2 interrogations d'une durée de 15 minutes chacune précédées d'une préparation dont la durée est également de 15 minutes.

Il appartient au chef de centre d'arrêter l'ordre de passage des candidats.

#### **3 - Contenu de l'épreuve**

##### - Première partie de l'épreuve

L'interrogation porte sur les connaissances et compétences évaluées dans l'épreuve E1 du règlement de l'examen sur la base d'un sujet tiré au sort par le candidat.

##### - Deuxième partie de l'épreuve

L'autre interrogation porte sur les connaissances et capacités évaluées dans l'épreuve E5 du règlement de l'examen sur la base d'un sujet tiré au sort entre le français, l'histoire ou la géographie. Le sujet porte sur le programme de la classe terminale.

En français le candidat est invité à présenter les principales lignes de force d'une œuvre intégrale ou d'un groupement de textes.

En histoire ou en géographie le candidat peut être invité à commenter un document simple fourni par l'examineur ou à répondre à une question assez large.

L'exposé du candidat est suivi d'un entretien conduit par l'examineur. Cet échange peut amener le professeur interrogateur à élargir l'interrogation à d'autres parties du programme.

#### **4 - Commission d'interrogation**

La commission chargée d'interroger le candidat est composée de 2 professeurs :

- pour la première partie de l'épreuve il s'agit : soit d'un professeur de mathématiques et sciences physiques, soit d'un professeur de la spécialité concernée.  
La désignation des professeurs interrogateurs est faite par la DIEC en liaison avec les IEN/EG et IEN/ET.
- pour la deuxième partie de l'épreuve l'interrogation est menée par un professeur de lettres - histoire géographie.

#### **5 - Evaluation des candidats**

##### 5-1 Critères d'évaluation

Ils sont définis dans les grilles d'évaluation qui seront adressées en nombre aux centres d'épreuves fin juin.

##### 5-2 Notation du candidat

L'épreuve orale de contrôle est notée sur 20 points. Chacune des parties de l'épreuve est évaluée sur 10 points.

A l'issue des interrogations les examinateurs reportent sur le bordereau de notation la note sur 20 attribuée au candidat.

**Attention** : Il doit être établi un bordereau de notation par spécialité.

A la fin des interrogations les bordereaux de notation sont faxés aux centres de délibérations concernés (cf. annexe n° 1).

Le centre de délibération s'assure qu'il a reçu les bordereaux de notation de tous les centres d'épreuves orales de contrôle (annexe n° 2) et saisit les notes dans l'application DELIBNET.

*Signataire : Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille*

## ALPES DE HAUTE PROVENCE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Martin Bret MANOSQUE	<b>Tous les centres du département (485 candidats)</b>	6 jurys : 73 candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- secrétariat</li> <li>- comptabilité</li> <li>- commerce</li> <li>- ARCU</li> <li>- ELEEC</li> <li>- Vente</li> <li>- Logistique</li> <li>- maintenance matériel</li> <li>- maintenance auto/VP/VM</li> <li>- réparation carrosserie</li> <li>- travaux publics</li> <li>- TISEC</li> <li>- maintenance équipements industriels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>} Brochier Marseille</li> <li>Gambetta Aix</li> <li>La Calade Marseille</li> <li>La Floride Marseille</li> <li>Camille Juillian Marseille</li> <li>Dumas Cavaillon</li> <li>Domaine d'Eguilles Vedène</li> <li>} Mistral Marseille</li> <li>} René Caillié</li> <li>Latécoère Istres</li> </ul>

## HAUTES ALPES

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Sévigné GAP	<b>Tous les centres du département (476 candidats)</b>	6 jurys : 72 candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- secrétariat</li> <li>- comptabilité</li>   <li>- commerce</li> <li>- ARCU</li> <li>- SEN</li> <li>- ELEEC</li> <li>- Vente</li>   <li>- TISEC</li> <li>- TFCA</li> <li>- Technicien bâtiment A</li>   <li>- Technicien menuisier agenceur</li> <li>- Technicien constructeur bois</li> <li>- Maintenance auto VP/VI</li> <li>- MEI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li style="text-align: right;">}</li> <li>Brochier Marseille</li>   <li>Gambetta Aix</li> <li>La Calade Marseille</li> <li>Ampère Marseille</li> <li>La Floride Marseille</li> <li>Camille Jullian Marseille</li>   <li style="text-align: right;">}</li> <li>René Caillié Marseille</li>   <li>Diderot Marseille</li> <li>Alpes Durance Embrun</li> <li>Mistral Marseille</li> <li>Latécoère Istres</li> </ul>

## BOUCHES DU RHONE HORS MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Gambetta AIX-EN-PCE	<p><b>- Gambetta Aix</b> ARCU : 66 candidats Vente : 63 candidats Commerce : 156 candidats</p> <p><b>- Célony Aix</b> Commerce : 29 candidats Artisanat communication. graphique : 19 candidats</p> <p><b>- Zola Aix</b> Secrétariat/Compta : 190 cand. SPVL : 12 candidats</p> <p><b>- Ste Marie Aix</b> Transport : 32 candidats</p>	7 jurys : 85 candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARCU</li> <li>- Vente</li> <li>- Commerce</li> <li>- Secrétariat</li> <li>- Comptabilité</li> <li>- SPVL</li> <li>- Transport</li> <li>- Artisanat com. graphique</li> </ul>	<p>La Calade Marseille</p> <p>Camille Jullian Marseille</p> <p>Gambetta Aix</p> <p>} Brochier Marseille</p> <p>La Viste Marseille</p> <p>Dumas Cavaillon</p> <p>L. Vinci Marseille</p>
LP Vauvenargues AIX-EN-PCE	<p><b>- Vauvenargues Aix</b> Techni bâtiment A : 19 cand. Technicien bâtiment gros œuvre : 16 candidats Ouvrage bâtiment métallerie : 13 candidats Technicien menuisier agenceur : 31 candidats Maint. équipements industriels : 98 candidats</p> <p><b>- Etoile Gardanne</b> Secrétariat/Compta : 94 cand.</p> <p><b>- Saint Eloi Aix</b> ELEEC : 64 candidats SEN : 37 candidats</p> <p><b>- Val de Durance Pertuis</b> Secrétariat/compta : 29 cand</p>	5 jurys : 60 candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Technicien bâtiment A</li> <li>- Technicien bâtiment gros œuvre</li> <li>- Ouvrage bâtiment métallerie</li> <li>- Technicien menuisier agenceur</li> <li>- Maint équipements industriels</li> <li>- SEN</li> <li>- ELEEC</li> <li>- Secrétariat/Comptabilité</li> </ul>	<p>} René Caillié Marseille</p> <p>A. de Craponne Salon</p> <p>Diderot Marseille</p> <p>Latécoère Istres</p> <p>Ampère Marseille</p> <p>La Floride Marseille</p> <p>Brochier Marseille</p>

## BOUCHES DU RHONE HORS MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Charles Privat ARLES	<p><b>- Charles Privat Arles</b> TFCA : 25 candidats Réparation des carrosseries : 08 candidats ELEEC : 36 candidats MA/VP : 24 candidats TCI : 24 candidats</p> <p><b>- Perdiguier Arles</b> Secrétariat : 44 candidats Comptabilité : 45 candidats ARCU : 27 candidats Vente : 25 candidats</p> <p><b>- Jeanne d'Arc Arles</b> SPVL : 21 candidats Commerce : 53 candidats</p>	5 jurys : 59 candidats	<p>TFCA</p> <p>MA/VP Réparation des carrosseries</p> <p>ELEEC TCI</p> <p>Secrétariat/Comptabilité ARCU Vente Commerce</p> <p>SPVL</p>	<p>René Caillié Marseille</p> <p>} Mistral Marseille</p> <p>La Floride Marseille Adam de Craponne Salon</p> <p>Brochier Marseille La Calade Marseille C. Jullian Marseille Gambetta Aix</p> <p>La Viste Marseille</p>

## BOUCHES DU RHONE HORS MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Latécoère ISTRES	<p><b>- Latécoère Istres</b> ELEEC : 91 candidats IP : 59 candidats MEI : 49 candidats Technic outilleur : 2 candidats</p> <p><b>- Blériot Marignane</b> MEI : 33 candidats</p> <p><b>- Alpilles Miramas</b> Intervention patrimoine bati : 7 candidats Logistique : 25 candidats TMSEC : 25 candidats MVA VP + VI + VM : 34 candidats Réparateur carros : 11 candidats Transport : 10 candidats Technicien bâtiment orgo : 5 candidats AMA : art de la pierre : 6 cand Vente : 82 candidats</p> <p><b>- Mendès France Vitrolles</b> MEI : 58 candidats</p> <p><b>- Moulin Port de Bouc</b> MEI : 27 candidats</p>	7 jurys : 79 candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ELEEC</li> <li>- Vente</li> <li>- Industries de procédés</li> <li>- SPVL</li> <li>- - Technicien outilleur</li> <li>- Maintenance auto VP/VI/VM</li> <li>- Réparateur des carrosseries</li> <li>- Maint équipements industriels</li> <li>- Intervention patrimoine bâti</li> <li>- Logistique</li> <li>- Transport</li> <li>- TMSEC</li> <li>- Technicien bâti orgo</li> <li>- AMA Arts de la pierre</li> </ul>	<p>La Floride Marseille Camille Jullian Marseille La Châtelier La Viste Marseille</p> <p>Académie de Toulouse LP Rolland Garros Toulouse</p> <p>} Mistral Marseille</p> <p>Latécoère Istres Andréossy Castelnau (11)</p> <p>} Dumas Cavaillon</p> <p>} René Caillié Marseille</p> <p>Blaise Pascal Marseille</p>

## BOUCHES DU RHONE HORS MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Blériot MARIGNANE	<p><b>- Blériot Marignane</b> ELEEC : 77 candidats Industries de procédés : 13 cand</p> <p><b>- M. France Vitrolles</b> Aéronautique : 64 candidats SEN : 26 candidats Microtechniques : 06 candidats</p> <p><b>- Caucadis Vitrolles</b> Compta/secréta : 108 candidats</p> <p><b>- Montgrand Port de Bouc</b> Secreta/compta : 138 candidats Commerce : 35candidats Services : 4 candidats ARCU : 24 candidats</p> <p><b>- Moulin Port de Bouc</b> ELEEC : 27 candidats SEN : 32 candidats Maintenance nautique et auto VP : 38 candidats</p> <p>Réparation des carrosseries : 11 candidats</p>	8 jurys : 90 candidats	<p>- Aéronautique</p> <p>- ELEEC</p> <p>- SEN</p> <p>- Microtechniques</p> <p>- Secrétariat/Comptabilité</p> <p>- Industries de procédés</p> <p>- Commerce</p> <p>- Services/ARCU</p> <p>- Maintenance nautique</p> <p>- Maintenance auto/VP</p> <p>- Réparation carrosserie</p>	<p>Académie de Toulouse LP P. Airbus Toulouse</p> <p>La Floride Marseille Ampère Marseille M. France Vitrolles Brochier Marseille Le Châtelier Marseille Gambetta Aix La Calade Marseille L'Estaque Marseille</p> <p>} Mistral Marseille</p>

## BOUCHES DU RHONE HORS MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP A.de Craponne SALON DE PCE	<p><b>- Adam de Craponne Salon</b> Secrétariat : 37 candidats ARCU : 50 candidats EDPI : 11 candidats Technicien d'usinage : 43 cand Technicien chaudronnerie industrielle : 28 candidats Commerce : 99 candidats SEN : 14 candidats</p> <p><b>- Les Ferrages St Chamas</b> Secret/compta : 95 candidats SPVL : 23 candidats</p> <p><b>- Blériot Marignane</b> TCI : 10 candidats</p> <p><b>- Lurçat Martigues</b> TCI : 24 candidats Ouvrages bâtiment : métallerie : 6 candidats</p>	6 jurys : 66 candidats	<p>- Secrétariat/compta - Commerce - SPVL</p> <p>- EDPI - Technicien usinage - TCI - Ouvrages bâtiment : métallerie</p> <p>- SEN</p>	<p>Brochier Marseille Gambetta Aix La Viste Marseille</p> <p>Vinci Marseille</p> <p>} Craponne Salon</p> <p>Ampère Marseille</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
Lycée Hôtelier MARSEILLE	<p><b>- Lycée hôtelier Marseille</b>                      Restauration : 75 candidats                      Boulanger pâtissier : 32 cand                      Boucher charcutier : 12 cand</p> <p><b>-Bret Manosque</b>                      Restauration : 22 candidats</p> <p><b>- Sévigné Gap</b>                      Restauration : 24 candidats</p>	<p>2 jurys (spécialité)</p> <p>25 candidats</p>	<p>- Restauration</p> <p>- Boulanger pâtissier</p> <p>- Boucher charcutier</p>	<p>Lycée hôtelier Marseille</p> <p>LP Escoffier Cagnes sur Mer (06)</p> <p>Lycée Renée Bonnet Toulouse (31)</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Colbert MARSEILLE</p>	<p>- <b>Colbert Marseille</b> secrétariat : 190 candidats</p> <p>- <b>Eiffel Aubagne</b> secrétariat : 67 candidats</p> <p>- <b>Le Châtelier</b> secrétariat : 95 candidats</p> <p>- <b>E. Rostand</b> secrétariat : 68 candidats</p> <p>- <b>Blaise Pascal</b> secrétariat : 104 candidats</p>	<p>7 jurys : 78 candidats</p>	<p>- Secrétariat</p>	<p>Brochier Marseille</p>
<p>LP Brochier MARSEILLE</p>	<p>- <b>Brochier Marseille</b> comptabilité : 252 candidats métiers du cuir : 1 candidat</p> <p>- <b>La Calade Marseille</b> métiers de la mode vêtements : 97 candidats</p> <p>- <b>Eiffel Aubagne</b> comptabilité : 60 candidats</p> <p>- <b>E. Rostand Marseille</b> comptabilité : 47 candidats</p> <p>- <b>Les Ferrages St Chamas</b> métiers de la mode vêtements : 25 candidats</p>	<p>7 jurys : 72 candidats</p> <p>5 maths</p> <p>2 spécialités</p>	<p>- Comptabilité - Métiers de la mode vêtements - Métiers du cuir</p>	<p>} Brochier Marseille J. Moulin Béziers (34)</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
LP Camille Jullian MARSEILLE	<p><b>- Camille Jullian</b> Vente : 163 candidats Comptabilité : 182 candidats</p> <p><b>- G. Eiffel Aubagne</b> Vente : 27 candidats</p>	5 jurys : 56 candidats	<p>- Vente</p> <p>- Comptabilité</p>	Camille Jullian Marseille Brochier Marseille
LP La Calade MARSEILLE	<p><b>- La Calade Marseille</b> Services : 30 candidats ARCU : 96 candidats</p> <p><b>- LPP St Michel</b> ARCU : 79 candidats</p> <p><b>- Méditerranée La Ciotat</b> ARCU : 24 candidats</p> <p><b>- Le Châtelier Marseille</b> Bio industrie : 50 candidats Industrie de procédés : 37 cand Maintenance des équipements industriels : 37 candidats</p> <p><b>- La Cabucelle</b> AMA - enseigne signalétique : 7 candidats</p>	5 jurys (maths)  62 candidats	<p>- ARCU/Services</p> <p>- Maintenance des équipements industriels</p> <p>- Industrie de procédés</p> <p>- Bio industries de transformation</p> <p>- AMA - enseigne signalétique</p>	<p>La Calade Marseille</p> <p>Latécoère Istres</p> <p>Le Châtelier Marseille</p> <p>LP A. Einstein Bagnol (30)</p> <p>LP A. Malraux Montereau-Fault-Yonne (77)</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP La Floride MARSEILLE</p>	<p><b>- La Floride Marseille</b> ELEEC : 96 candidats Logistique : 62 candidats Transport : 11 candidats</p> <p><b>- Don Bosco Marseille</b> ELEEC : 60 candidats</p> <p><b>- La Méditerranée La Ciotat</b> ELEEC = 49 candidats</p> <p><b>- l'Estaque Marseille</b> ELEEC : 92 candidats Sécurité prévention : 19 candidats</p> <p><b>- G. Eiffel Aubagne</b> Logistique : 36 candidats</p>	<p>6 jurys : 66 candidats</p>	<p>- ELEEC - Logistique/Transport - Sécurité Prévention</p>	<p>La Floride Marseille Dumas Cavaillon LP Gaston Darboux Nimes (30)</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP Ampère MARSEILLE</p>	<p><b>- Ampère Marseille</b> SEN : 234 candidats</p> <p><b>- L. de Vinci Marseille</b> Production graphique : 66 cand Production imprimée : 20 cand Communic graphique : 58 cand Prothèse dentaire : 25 candidats EDPI : 28 candidats</p> <p><b>- Méditerranée La Ciotat</b> SEN : 16 candidats</p> <p><b>- Blaise Pascal Marseille</b> Photographie : 68 candidats Microtechnique : 28 candidats Optique lunetterie : 07 candidats</p>	<p>7 jurys : 86 candidats</p>	<p>- SEN</p> <p>- Production graphique - Production imprimée - Communication graphique - EDPI</p> <p>- Prothèse dentaire - Photographie - Microtechnique - Optique lunetterie</p>	<p>Ampère Marseille</p> <p>L. de Vinci Marseille</p> <p>LP J. Mermoz Montpellier (34) Blaise Pascal P. M. France Vitrolles LP Robespierre Lens (62)</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP F. Mistral MARSEILLE</p>	<p><b>- Mistral Marseille</b> Maint. auto/VP : 116 candidats Réparation carrosserie : 23 cand Carrosserie opt constr : 1 candidat</p> <p><b>- La Floride Marseille</b> Maint auto/VI : 34 candidats</p> <p><b>- Poinso Chapuis Marseille</b> Maint nautique : 54 candidats AMA ébéniste : 21 candidats AMA tapissier : 10 candidats</p> <p><b>- Le Châtelier Marseille</b> Maintenance automobile cycles : 25 candidats</p> <p><b>- LP Léau</b> Esthétique cosmétique : 68 cand</p>	<p>6 jurys : 69 candidats</p>	<p>- Maintenance auto VI/VP motocycles - Réparation carrosserie - Carrosserie opt construction - Maintenance nautique - Esthétique cosmétique - AMA ébéniste - AMA tapissier</p>	<p>} LP Mistral Marseille LP Viette Montbéliard (25) L'Estaque Marseille LP Bd Léau Marseille } LP Guynemer Uzes (30)</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP René Caillié MARSEILLE</p>	<p><b>- René Caillié Marseille</b> Technicien du bâtiment A : 37 cand Technicien géomètre topographe : 15 candidats Aménagement finition : 07 candidats Technicien bâtiment orgo : 44 cand Travaux publics : 22 candidats Ouvrage bâtiment alu verre : 7 cand TISEC : 63 candidats</p> <p><b>- Diderot Marseille</b> Technicien maintenance système énergétique climatique : 53 cand Technicien bâtiment B : 33 cand Technicien menuisier agenceur : 26 candidats</p> <p><b>- Ampère Marseille</b> Technicien froid conditionnement air : 71 candidats</p> <p><b>- Jean Perrin Marseille</b> Plastiques composites : 15 candidats</p> <p><b>- G. Eiffel Aubagne</b> TISEC : 14 candidats Ouvrage bâtiment métallerie : 20 candidats</p>	<p>6 jurys : 66 candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement finition bât</li> <li>- Technicien bâtiment opt A</li> <li>- Technicien bâtiment opt B</li> <li>- Technicien bâtiment orgo</li> <li>- Technicien géomètre topo</li> <li>- Travaux publics</li> <li>- Technicien installation système</li> <li>- Technicien maintenance installation système énergétique climatique</li> <li>- Technicien froid conditionnement air</li>   <li>- Ouvrages bâtiment alu verre</li> <li>- Technicien menuisier agenceur</li> <li>- Plastiques composites</li>   <li>- Ouvrage bâtiment métallerie</li> </ul>	<p>René Caillié</p> <p>Lycée Langevin 83 La Seyne Diderot LP Rosa Luxembourg Le Canet en Roussillon (66) Craponne Salon</p>

MARSEILLE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP La Viste MARSEILLE</p>	<p><b>- LP La Viste Marseille</b> Commerce : 166 candidats Hygiène environnement : 52 cand SPVL : 61 candidats</p> <p><b>- LP Colbert Marseille</b> Commerce : 201 candidats</p> <p><b>- LP G. Eiffel Aubagne</b> Commerce : 50 candidats</p>	<p>7 jurys : 80 candidats</p>	<p>Commerce Hygiène environnement SPVL</p>	<p>LP Gambetta Aix } LP La Viste Marseille</p>

VAUCLUSE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP M. Casarès AVIGNON</p>	<p><b>- M. Casarès Avignon</b> Commerce : 248 candidats Vente : 91 candidats Esthétique cosmétique : 20 cand ARCU : 21 candidats</p> <p><b>- V. de Paul Avignon</b> Secrétariat/comptabilité : 246 cand</p> <p><b>- René Char Avignon</b> Métiers de la mode vêtement : 38 candidats Service proximité vie locale : 29 candidats</p> <p><b>- LP de Sorgues</b> ARCU : 22 candidats</p>	<p>9 jurys : 100 candidats</p>	<p>- Commerce - Vente - Secrétariat/comptabilité - Métiers de la mode vêtement - ARCU - Esthétique cosmétique - Service de proximité vie locale</p>	<p>Gambetta Aix C. Jullian Marseille } Brochier Marseille La Calade Marseille Bd Léau Marseille La Viste Marseille</p>

VAUCLUSE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP R. Schuman AVIGNON</p>	<p><b>- R. Schuman Avignon</b> EDPI : 14 candidats MEI : 43 candidats ELEEC : 109 candidats Maintenance auto VP : 25 candidats Réparation carrosserie : 18 candidats</p> <p><b>- St Jean Baptiste de la Salle Avignon</b> SEN : 100 candidats</p> <p><b>- LP de Sorgues</b> MEI : 26 candidats SEN : 35 candidats</p> <p><b>- LP domaine d'Eguilles Vedène</b> TMSEC : 34 candidats Technicien bâtiment A : 29 candidats Technicien bâtiment B : 14 candidats Travaux publics : 24 candidats Technicien bâtiment orgo : 26 cand TMA : 26 candidats Maintenance matériel : 38 candidats Technicien géomètre topo : 15 cand Aménagement finition du bât : 13 cand</p>	<p>8 jurys : 88 candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EDPI</li> <li>- MEI</li> <li>- Maintenance auto VP</li> <li>- Réparation carrosserie</li> <li>- Maintenance matériel</li> <li>- Aménagement et finition du bâtiment</li> <li>- TMSEC</li> <li>- Technicien bâtiment A</li> <li>- Travaux publics</li> <li>- Technicien bâtiment orgo</li> <li>- Technicien géomètre topo</li>   <li>- TMA</li> <li>- SEN</li> <li>- ELEEC</li> </ul>	<p>L. de Vinci Marseille Latécoère Istres</p> <p>} Mistral Marseille Domaine d'Eguilles Vedène</p> <p>} René Caillié Marseille</p> <p>Diderot Marseille Ampère Marseille La Floride Marseille</p>

VAUCLUSE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>L.P. Dumas CAVAILLON</p>	<p><b>- Dumas Cavaillon</b> Secrétariat/comptabilité : 77 cand Transports : 26 candidats Logistique : 21 candidats Restauration : 56 candidats Maintenance automobile VP/VI : 39 candidats</p> <p><b>- V. Hugo Carpentras</b> Secrétariat/comptabilité : 94 cand Vente : 37 candidats Services/ARCU : 38 candidats</p> <p><b>- Benoît Isle sur Sorgue</b> ELEEC : 43 candidats</p> <p><b>- Ferdinand Revoul Valréas</b> Restauration : 20 candidats</p> <p><b>- Perdiguier Arles</b> Restauration : 19 candidats</p> <p><b>- Charles de Gaulle Apt</b> Comptabilité/secrétariat : 24 cand SEN</p>	<p>7 jurys : 76 candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétariat/comptabilité</li> <li>- Logistique + Transport</li> <li>- Vente</li> <li>- Services/ARCU</li> <li>- ELEEC</li> <li>- Restauration</li> <li>- Maintenance automobile VP/VI</li> <li>- SEN</li> </ul>	<p>Brochier Marseille Dumas Cavaillon C. Jullian Marseille La Calade La Floride Marseille Lycée hôtelier Marseille F. Mistral Marseille Ampère Marseille</p>

VAUCLUSE

Centre d'épreuve orale de contrôle	Centres d'épreuves écrites rattachés	Nombre prévisionnel de jurys et de candidats	Spécialités concernées	Centres de délibérations auxquels transmettre les résultats
<p>LP A. Briand ORANGE</p>	<p><b>- A. Briand Orange</b> Secrétariat/comptabilité : 41 cand Commerce : 85 candidats ARCU/Services : 15 candidats SPVL : 16 candidats Vente : 08 candidats</p> <p><b>- F. Revoul Valréas</b> Secrétariat/comptabilité : 31 cand ELEEC : 12 candidats MEI : 10 candidats</p> <p><b>- L'Argensol Orange</b> Maintenance auto VP + cycles : 46 candidats Réparation carrosserie : 18 cand TCI : 7 candidats SEN : 19 candidats Microtechniques : 8 candidats</p> <p><b>- Fabre Carpentras</b> Production graphique : 12 candidats Production imprimée : 14 candidats Technicien usinage : 18 candidats Maintenance auto VP : 27 candidats PSPA : 9 candidats Réparation carrosserie : 06 candidats Bio industrie de transform : 12 cand</p>	<p>6 jurys : 62 candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétariat/comptabilité</li> <li>- Commerce</li> <li>- ARCU/Services</li> <li>- SPVL</li> <li>- ELEEC</li> <li>- Production graphique</li> <li>- Production imprimée</li>   <li>- Vente</li> <li>- SEN</li> <li>- MEI</li> <li>- Microtechniques</li>   <li>- Maintenance auto</li> <li>- Réparation carrosserie</li>   <li>- Technicien chaudronnerie industrielle</li> <li>- Technicien d'usinage</li>   <li>- PSPA</li> <li>- Bio industrie de transformation</li> </ul>	<p>Brochier Marseille Gambetta Aix La Calade Marseille La Viste Marseille La Floride Marseille</p> <p>} L. de Vinci Marseille</p> <p>C. Jullian Marseille Ampère Marseille Latécoère Istres P. Mendès France Vitrolles</p> <p>} Mistral Marseille</p> <p>} A. de Cranonne Salon de Pce</p> <p>LP Jacques Dolles Antibes (06) LP A. Einstein Bagnols (30)</p>

CENTRES DE DELIBERATIONS	SPECIALITES	CENTRES EPREUVE ORALE DE CONTRÔLE
Alpes Durance Embrun	Technicien constructeur bois	Sévigné Gap LP Don Bosco Nice LP Sacré Cœur St Chély (48)
Gambetta Aix	Commerce	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Gambetta Aix Charles Privat Arles Blériot Marignane Craponne Salon La Viste Marseille Casarès Avignon Briand Orange
Latécoère Istres	Maintenance équipements industriels	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Vauvenargues Aix Latécoère Istres La Calade Marseille Schuman Avignon Aristide Briand Orange
Adam de Craponne Salon	Technicien chaudronnerie industrielle  Technicien Usinage  Ouvrage du bâtiment : métallerie	Adam de Craponne Salon Charles Privat Arles Briand Orange Paul Langevin La Seyne (83)  Adam de Craponne Salon Ampère Marseille Briand Orange  Vauvenargues Aix R. Caillé Marseille Craponne Salon
Mendès France Vitrolles	Microtechniques	Blériot Marignane Ampère Marseille Briand Orange Pasteur Nice Renouvier aca Montpellier
Ampère Marseille	SEN	Sévigné Gap Vauvenargues Aix Ampère Marseille Blériot Marignane Craponne Salon Schuman Avignon Dumas Cavaillon Briand Orange

CENTRES DE DELIBERATIONS	SPECIALITES	CENTRES EPREUVE ORALE DE CONTRÔLE
Bd Léau Marseille	Esthétique cosmétique	Mistral Marseille M. Casarès Avignon
Brochier Marseille	Secrétariat	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Gambetta Aix Vauvenargues Aix Charles Privat Arles Colbert Marseille Blériot Marignane Adam de Craponne Salon Casarès Avignon Dumas Cavaillon Briand Orange
	Comptabilité	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Gambetta Aix Charles Privat Arles Vauvenargues Aix Brochier Marseille Camille Jullian Marseille Blériot Marignane Adam de Craponne Salon Casarès Avignon Dumas Cavaillon Briand Orange
	Métiers de la mode vêtement	Brochier Marseille Maria Casarès Avignon
René Caillé Marseille	Technicien études du bâtiment options : A et B	Sévigné Gap A Vauvenargues Aix A René Caillé Marseille A+B Schuman Avignon A+B Gallieni Toulouse A Reffye Tarbes B Jules Antonini Ajaccio B
	Technicien du bâtiment gros œuvre	René Caillé Marseille Vauvenargues Aix Latécoère Istres Schuman Avignon
	Technicien géomètre topo	René Caillé Marseille Schuman Avignon J. de Prades Castelsarrazin (82) Beaumont Lomagne (82)

CENTRES DE DELIBERATIONS	SPECIALITES	CENTRES EPREUVE ORALE DE CONTRÔLE
René Caillé (suite)	Aménagement et finition  Technicien froid cond.air  Technicien installation syst. Energétiques Climatiques  Technicien maintenance Système énergétique climatique  Travaux publics	René Caillé Marseille Schuman Avignon  Ampère Marseille Charles Privat Arles J. P. de Rocca Serra Porto Vecchio (20)  Martin Bret Manosque Sévigné Gap René Caillé Marseille  René Caillé Marseille Latécoère Istres Schuman Avignon  Martin Bret Manosque René Caillé Marseille Schuman Avignon
Diderot Marseille	Technicien menuisier agenceur	René Caillé Marseille Sévigné Gap Vauvenargues Aix Schuman Avignon
Camille Jullian Marseille	Vente	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Gambetta Aix Charles Privat Arles Latécoère Istres Camille Jullian Marseille Casarès Avignon Dumas Cavaillon A. Briand Orange
La Calade Marseille	Accueil relation clients usagers  Services	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Gambetta Aix  Charles Privat Arles Montgrand Port de Bouc Adam de Craponne Salon La Calade Marseille Casarès Avignon Dumas Cavaillon Briand Orange
Blaise Pascal Marseille	Photographie  Artisanat métier d'art : métier de la pierre	Ampère Marseille PMF Montpellier (34) St Etienne Cahors (46)  Latécoère Istres F. Mistral Nimes (30) LP du bâtiment Felletin (23)

CENTRES DE DELIBERATIONS	SPECIALITES	CENTRES EPREUVE ORALE DE CONTRÔLE
Le Chatelier Marseille	Industries Procédés	Latécoère Istres La Calade Marseille Blériot Marignane
La Floride Marseille	Electrotechnique Energie Equipements Communicants	Martin Bret Manosque Sévigné Gap Vauvenargues Aix Ch. Privat Arles Latécoère Istres Blériot Marignane La Floride Marseille Schuman Avignon Dumas Cavaillon Briand Orange
La Viste Marseille	Hygiène environnement  SPVL	La Viste Marseille  La Viste Marseille Gambetta Aix Charles Privat Arles Craponne Salon Maria Casarès Avignon Aristide Briand Orange Les Palmiers Nice Finosello Ajaccio (2A)
L'Estaque Marseille	Maintenance Nautique	Blériot Marignane Mistral Marseille Amédée Gordini Seynod (74)
Hôtelier Marseille	Restauration	Hôtelier Marseille Dumas Cavaillon
Mistral Marseille	Maintenance automobile : VP VI motocycles  Réparation carrosserie	Martin Bret Manosque VP+M Sévigné Gap VP+VI Charles Privat Arles VP Latécoère Istres VP+VI+VM Blériot Marignane VP Mistral Marseille VP+VI+M Schuman Avignon VP Dumas Cavaillon VP+VI Briand Orange VP+M  Bret Manosque Charles Privat Arles Latécoère Istres Blériot Marignane Mistral Marseille Schuman Avignon Briand Orange

CENTRES DE DELIBERATIONS	SPECIALITES	CENTRES EPREUVE ORALE DE CONTRÔLE
Vinci Marseille	<p>AMA : communication graphique</p> <p>Production graphique Production imprimée</p> <p>EDPI</p>	<p>Ampère Marseille Georges Cisson Toulon Gambetta Aix</p> <p>Ampère Marseille PI +PG A Briand orange PI +PG Don Bosco Nice PI+PG Guynemer Toulouse (31) PMF Montpellier (34) Charles Blanc Perpignan (66)</p> <p>Ampère Marseille Craponne Salon Schuman Avignon</p>
Dumas Cavaillon	<p>Transports</p> <p>Logistique</p>	<p>Gambetta Aix Latécoère Istres La Floride Marseille</p> <p>Martin Bret Manosque Latécoère Istres Dumas Cavaillon La Floride Marseille</p>
Domaine d'Eguilles Vedène	Maintenance de matériels Agricoles + TP	Martin Bret Manosque Schuman Avignon

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'EDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/12-567-45 du 18/06/2012

## **APPEL A CANDIDATURE POUR LE SERVICE EDUCATIF DU MUSEE DE SALAGON, A MANE (04)**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme OHANESSIAN - Tel : 04 42 95 29 44 / 06 07 33 48 73 - Fax : 04 42 95 29 71

**Recrutement d'un enseignant d'histoire-géographie ou SVT assurant un service éducatif de 72 HSE (heures supplémentaires effectives) annuelles au sein du Service éducatif du Musée de Salagon, 04300 Mane.** L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine culturel ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire
- s'intéresser au patrimoine de la Haute Provence, à l'histoire locale, à la dimension ethnobotanique des jardins
- travailler à la conception d'une stratégie de médiation du patrimoine et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale ; ce travail sera conduit en collaboration avec l'équipe du service éducatif et en prenant compte les liens à développer avec le programme d'enseignement obligatoire d'histoire des arts (école, collège, lycée)
- S'intéresser aux programmes et les pratiques pédagogiques dans l'ensemble des matières enseignées de l'école primaire au lycée
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la structure culturelle et la DAAC
- être capable d'écouter, de communiquer, négocier et organiser
- savoir s'inscrire dans une démarche collective et travailler en équipe avec des personnels relevant d'autres horizons professionnels, notamment ceux issus de la culture
- exercer une mission de relais et de coordination avec la déléguée départementale d'éducation artistique et d'action culturelle, missionnée auprès du DASEN des Alpes de Haute Provence.
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2012-2013 ; Une lettre de mission sera rédigée à la rentrée 2012 et la mission sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi.

**Les enseignants d'histoire-géographie ou SVT souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 29 juin 2012 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :**

Délégation académique d'éducation artistique et action culturelle  
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal  
Rectorat  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence Cedex 1

Les candidats présélectionnés seront invités à une audition dans la semaine du 2 juillet au musée de Salagon

**Pour tout renseignement :**  
**Tél : 04 42 95 29 44**  
**Mel : [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr)**

*Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/12-567-46 du 18/06/2012

## **APPEL A CANDIDATURE CHARGE(E) DE MISSION DAAC «CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE - EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE»**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme OHANESSIAN - Tel : 04 42 95 29 44 / 06 07 33 48 73 - Fax : 04 42 95 29 71

**Un emploi de professeur (2d degré) détaché à temps plein (sous réserve) à la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et l'Action Culturelle en qualité de chargé(e) de mission « culture scientifique et technique – éducation au développement durable » est déclaré vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.**

L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et des domaines artistiques et culturels ainsi que des diverses modalités de partenariat.

Afin de mener à bien cette mission, il doit :

- contribuer au renforcement des coopérations sur le terrain entre administrations, équipes éducatives, professionnels de la culture et collectivités locales, impulser des actions en établissement, en assurer le suivi et l'évaluation.
- exercer une mission permanente de relais et de coordination entre la délégation académique d'éducation artistique et culturelle et les corps d'inspection concernés, les DASEN par un travail concerté avec les conseillers techniques départementaux dans le domaine culturel (en prenant en compte les 1<sup>er</sup> et 2d degré), la Délégation Régionale des affaires culturelles, les collectivités territoriales et les services éducatifs de l'académie.
- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels dans le domaine concerné, conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire.
- être capable d'écoute, de capacités de communication, négociation et d'organisation.
- posséder une culture générale étendue et des qualités rédactionnelles.
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique.
- avoir une grande disponibilité : assiduité à la D.A.A.C. (rectorat - Aix en Provence), mais aussi mobilité sur l'ensemble du territoire académique.

Cette mission prendra effet à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2012** ; elle sera renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni.

**Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier par voie hiérarchique avec avis motivé du chef d'établissement** constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 28 juin 2012** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) **à l'adresse suivante :**

Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle  
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal  
Rectorat  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence Cedex 1

Les candidats présélectionnés seront convoqués à la DAAC pour un **entretien devant une commission le 5 juillet 2012.**

Pour tout renseignement :  
Tél: 04 42 95 29 44  
Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

*Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*